






« Un projet fait pour ceux qui triment »

Gabriel ATTAL, 21 janvier 2023, Le Parisien

La retraite MACRON/BORNE prévoit de faire entrer 2 années de cotisations supplémentaires et de **diminuer les pensions au moindre écart**. Voici la pension CNRACL de 3 fonctionnaires hospitaliers imaginaires, tous au maximum de leur carrière, ce qui est très loin d'être représentatif de la réalité. Pour mémoire, **il sera impossible de partir avant 64 ans**

Départ 2030	Retraite actuelle 62 ans 169 trimestres	Retraite « Macron » 64 ans 172 trimestres
 64 ans 43 ans de cotisations dernier salaire net 2255€ Françoise Secrétaire médicale	surcote 4 trimestres +5% pension 2038€ net	<u>taux plein</u> (pas de décote/surcote) pension 1939€ net -99€
 64 ans 42 ans de cotisations dernier salaire net 2957€ * Franck Infirmier	<u>taux plein</u> (pas de décote/surcote) pension 2387€ net * <small>* prime Ségur incluse</small>	<u>décote</u> 3 trimestres -3,75% pension 2258€ net * -129€
 65 ans 40 ans de cotisations dernier salaire net 1817€ Francine Adjointe administrative	décote 9 trimestre -11,25% pension 1314€ net	<u>décote</u> 12 trimestres -15% pension 1236€ net -78€

Les dépenses de retraite ne dérapent pas mais elles ne sont pas compatibles avec les objectifs de politique économique et de finances publiques du gouvernement : réaliser des économies et réduire le déficit selon la trajectoire budgétaire transmise à la commission européenne ! Pierre Louis brasse président du corps, le 19 janvier 2023, audition Assemblée nationale.

La CGT exige le retrait du projet de retraite BORNE/MACRON et revendique l'abrogation des contres réformes successives des retraites avec :

- Le retrait à 60 ans pour tous à taux plein.
- Retour à 55 ans pour les Catégories Actives (AS/AP, IDE cat B...)

**Grève et manifestation le jeudi 16 février,
10h00 place du 1^{er} mai
Clermont-Ferrand**